

Bulletin d'information de Broons



Mercredi 8 janvier 2020 – N°560

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS
Abonnement annuel en mairie : 18 € pour un envoi à chaque numéro
Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

Le Maire et les élus municipaux de Broons vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

Les vœux de Monsieur le Maire auront lieu le vendredi 10 janvier 2020 à 18h30 à la salle des fêtes de BROONS. Tous les habitants sont cordialement invités et tout particulièrement les nouveaux résidents.

Horaires d'ouverture de la mairie au public
lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h30 14h-17h30
jeudi: 9h-12h30 14h-18h30
samedi: 9h-12h30

Nouveau lotissement situé à l'Artillerie

La mairie met en vente 23 lots. Ces lots, allant de 310 m² à 573 m², sont vendus au prix de 59 € le m². Les plans sont disponibles en mairie. Il est possible de mettre une option sur un lot. Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec le service urbanisme de la mairie.

Il reste 2 lots à vendre au lotissement de Bellevue : le lot 4, 566 m² et le lot 5, 500 m² au prix de 55 € le m².



RECENSEMENT
DE LA
POPULATION

Toute la population de BROONS sera recensée entre le 16 janvier et le 15 février 2020

BROONS, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, fait l'objet d'une collecte de données tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population. **BROONS est recensée en 2020.**

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de votre commune, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 15 janvier 2020. Mesdames Brachet, Buhot-Ferrieu, Dersoir, Guillard, Lemoine sont les agents recenseurs qui sillonneront la commune et elles vous remettront la lettre officielle concernant le recensement.

Les habitants pourront remplir leur questionnaire sur Internet, ce qui garantira l'anonymat des données collectées sinon les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le samedi 15 février 2020. Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 02.96.84.60.03.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr.

FESTIVITES EN JANVIER

(Salle des Fêtes)

Samedi 11 : Loto avec Dom Animation, Club des Ifs Trémeur.

Dimanche 12 :
Thé dansant avec la Belle Epoque, FNACA Broons/Trémeur.

Samedi 18: Loto avec Dom Animation, Club de Basket Broons.

Dimanche 19 :
Thé dansant avec le Bon Temps, Association des Donneurs de sang.

ÉTAT-CIVIL

Décès :

18/12/2019 : M André GUERRO,
14 impasse des Primeterres, 89 ans.

20/12/2019 :

Mme Germaine LÉVÊQUE née HENRY, 2 rue du 19 Mars 1962, 88 ans.

21/12/2019 : M Remy LEMASSON,
22 Brangalo, 73 ans.

28/12/2019 : Mme Hélène LABBÉ née RICHARD, 2 rue du 19 Mars 1962, 96 ans.

29/12/2019 : M Pierre GUITTON,
2 rue du 19 Mars 1962, 89 ans.

POUR MEMOIRE

Groupe médical : 02.96.84.61.47

Groupe vétérinaire : 02.96.84.61.46

Maison intercommunale : 02.96.84.72.75

Déchetterie : lundi, mercredi, samedi :
9h à 12h et 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 17h. Tél. : 02.96.84.70.56

Dinan Agglomération :
02.96.87.14.14

Gendarmerie : lundi de 14h à 18h, mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Tél. : 02.96.84.60.17

Inscription sur la liste électorale

Vous avez la possibilité de vous inscrire jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant chaque scrutin.

Les prochaines élections seront les élections municipales. Elles auront lieu les dimanches 15 mars et 22 mars 2020.

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur la liste électorale avant le vendredi 7 février 2020.

Les inscriptions se font à l'accueil de la mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le pass Culture

Le Pass Culture est un dispositif porté par le ministère de la Culture, qui a pour objectif de faciliter l'accès des jeunes aux offres culturelles, notamment proches de chez eux. Grâce à une application web, les bénéficiaires peuvent réserver des biens et des services culturels, en utilisant un compte virtuel crédité de 500 €.

Le pass Culture est une application gratuite, qui révèle et relaie les possibilités culturelles et artistiques accessibles à proximité.

Grâce à la géolocalisation, les citoyens peuvent repérer, choisir et réserver une grande diversité de biens et de propositions culturels, du concert au théâtre en passant par le livre, la pratique artistique et les jeux vidéos.

Ce projet gouvernemental vise à renforcer et diversifier les pratiques culturelles des jeunes Français, et à apporter à l'ensemble des acteurs culturels du territoire un nouveau canal de communication.

L'année de ses 18 ans, jusqu'à la veille de ses 19 ans, chaque jeune résidant en France pourra demander l'octroi d'une enveloppe de 500 € à dépenser sur le pass, parmi un large choix de spectacles, visites, cours, livres, musique, services numériques...

Comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, les jeunes de 18 ans résidant en Bretagne depuis au moins un an doivent s'inscrire sur le site internet <http://pass.culture.fr>

Après la transmission dématérialisée de leurs justificatifs d'identité et de domicile, ils recevront un lien d'activation leur permettant de télécharger leur pass Culture.

Grâce à la géolocalisation, les jeunes pourront ensuite réserver des activités ou acheter des biens culturels à proximité, dont le prix réel sera déduit de leur crédit.

Médiathèque

Du 8 janvier au 12 février, venez voir l'exposition de photographies « les oiseaux de nos jardins » de Bretagne Vivante : à la rencontre des oiseaux de nos jardins : grive, mésange, moineau ou encore pinson pour s'émerveiller et pour mieux les connaître.

Mercredi 22 janvier : **ciné surprise** pour les 8 ans et plus, sur inscription.

Samedi 25 janvier : de 9h30 à 11h sur le site de la Planchette : sortie « **comptez les oiseaux** ». Longue vue, jumelles, appareil photos, pendant une heure, observez et identifiez les oiseaux à la Planchette. Cette sortie est encadrée par Amaury Louvet de la Maison de la Rance et organisée dans le cadre de l'opération régionale « comptez les oiseaux de votre jardin en Bretagne », initiée par le GEOCA
Tout public.

Collège Notre Dame Broons

Portes ouvertes le 25 janvier 2020 de 9h30 à 17h.

ASSOCIATIONS

Les anciens exploitants agricoles

Mardi 21 janvier 2020 à 14h à la maison des associations de **Ségnac, une réunion autour des arnaques téléphoniques et internet aura lieu.**

Elle sera animée par la gendarmerie nationale.

Ouvert à tous et gratuit.

Club de l'Amitié

Assemblée générale le 16 janvier 2020 à 14h à la salle des fêtes de Broons.

Ouvert à tous.

PETITES ANNONCES

A vendre :

*Armoire ancienne avec 2 portes en bois et 2 portes miroirs, 20 €,

06.78.92.66.54.

*Semoir à betteraves et autres graines à un rang, 100 €,

06.87.11.23.95.

*Fagots, 2 ans de séchage, 1 € l'unité, bois de chauffage, tout venant (chêne, hêtre, saule), 190 € la corde livrée, **06.38.72.54.59.**

*Cadre lit en fer, blanc/doré avec sommier à lattes, très peu servi, 20 €, **06.65.03.77.82.**

*Peugeot 207, 1.4 E Active, année 2009, 5 CV, essence, 138 000 km, 3 500 €, **02.96.84.72.94.**

A louer :

*T2, centre Broons, parking, état neuf, **06.12.01.23.22.**

*Maison T4, rue du Puits, garage, **06.15.25.38.09.**

*Maison F5 à Broons, s'adresser au 3 rue Bertrand Milon.

Recherche :

*Tonte de pelouse pour le printemps, en chèque emploi service,

06.71.78.03.31 après 18h30.

Remerciement :

*Eglantine remercie la personne qui a ramené son sac à dos à la mairie en novembre 2019.

Bonne Année 2020